

COMMISSION FORMATION

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 - SALLE GUILLEMET BAT. E15

PRESENT.E.S : Pascal Bouchery, François Dubasque, Damien Duperré, Hélène Fortin, Lucie Malbos, Emilie Noirtault, Chantal Pelhâte, Alexandra Roux, Hélène Stevens, Nicolas Tran, Catherine Tréhondat, Siobhan Vicente-Fredefond

EXCUSE.E.S : Isabelle Aabkari, Eric Palazzo, Isabelle Santoire, le département Sic

Une nouvelle adresse fonctionnelle été créée pour les assesseur.e.s formation :

sha.assesseurs.formation@univ-poitiers.fr

POINT RENTREE ET SCOLARITE

1 Retour sur Parcoursup

Selon les chiffres de l'académie concernant les vœux formulés par les lycéen.ne.s, environ 40% d'entre eux.elles s'orientent vers une licence. Au 22 août, 80% des lycéen.ne.s avaient confirmé leur vœu.

En SHA, seulement deux formations, Droit/Philosophie et Psychologie, n'ont pas épuisé leurs listes d'attente. Les autres filières ont pu accepter tou.te.s leurs candidat.e.s.

Si une filière devient sous tension, alors les critères enregistrés sur Parcoursup deviennent impératifs. C'est le rectorat qui valide une demande de passage de « filière sous tension ».

2 Les effectifs

Les effectifs sont à la baisse en licence et master (Cf. Annexe 1).

Comparatif des inscriptions administratives entre septembre 2022 et 2021:

Effectif total Licence : 3 451 versus 3 601
 Effectif total Master : 746 vs 843

Les chiffres varient en fonction des formations. Pour les licences, l'Histoire et l'Histoire de l'Art et Archéologie enregistrent une baisse, ainsi que la Sociologie dans une moindre mesure. Les effectifs sont stables pour le département de Philosophie. Ils sont en augmentation pour la Musicologie et la Géographie. Pour les masters, les effectifs sont stables à l'exception des mentions GAED et Migrations.

3 Point scolarité

Les Inscriptions Administratives se sont terminées le 22 septembre. Il reste quelques dossiers en attente de paiement.

Les étudiant.e.s Campus France ont jusqu'au 30 septembre pour s'inscrire.

Le service scolarité enverra prochainement les tableaux de synthèse des effectifs.

Un point de vigilance pour les réunions de rentrée : bien informer les étudiant.e.s sur les UE4, et notamment sur le fait que le choix s'effectue dès le début des cours, mais que l'inscription ne se fera qu'au moment des Inscriptions Pédagogiques en octobre.

Ces inscriptions tardives posent problème puisqu'elles laissent penser aux étudiant.e.s qu'ils.elles peuvent tester les différentes options avant d'effectuer leur choix, mais les IP ne peuvent se faire qu'après les IA. Les étudiant.e.s auront deux semaines pour s'inscrire avant la pause pédagogique. Les listes d'inscrit.e.s seront donc édité.e.s en novembre.

Le service scolarité va étudier la possibilité de procéder aux IP du 2nd semestre en décembre.

Les étudiant.e.s du parcours MEEF rencontrent des problèmes pour visualiser leur EDT.

Une nouvelle gestionnaire est arrivée ce lundi 26/09 au pôle formation du centre-ville, Louise Redois. Elle est gestionnaire de la licence d'Histoire.

4 Etat des lieux par département

Tous les départements sont unanimes pour dire que la rentrée, ainsi que la gestion des emplois du temps se passent bien cette année.

Philosophie :

- une baisse de 50% des effectifs en L3, soit seulement 10 inscrit.e.s.

Psychologie :

- une enseignante-chercheuse a dû se former au logiciel UPplanning pour aider le responsable du département à planifier les TD des licences (une 3^e personne dans le service des EDT est arrivée le 12/09 et sera en charge des EDT de Psychologie)

- les effectifs sont toujours aussi importants.

Sociologie :

- la soixantaine d'étudiant.e.s Campus France attendu.e.s ne seront probablement pas tou.te.s inscrit.e.s à la date butoir du 30 septembre

- les groupes de TD sont de 45 étudiant.e.s ; cela rend les cours d'informatique difficiles à placer puisque seule la nouvelle salle informatique mixte peut accueillir autant d'étudiant.e.s

Musicologie :

- le département a rencontré des difficultés pour le recrutement d'un.e ATER ce qui a retardé la planification des EDT, ainsi que pour celui d'un.e enseignant.e numérique
- les réunions de rentrée pour les L2 et L3 ont été placées le vendredi après-midi, or les réunions des différents parcours et options ont eu lieu avant et des étudiant.e.s ne s'y sont pas rendu.e.s alors que l'information aurait pu leur être communiquée si la réunion du département avait eu lieu plus tôt - il faudrait essayer pour la rentrée prochaine de planifier les réunions des UE4 le dernier après-midi.
- des difficultés sont rencontrées pour le master car la gestionnaire de formation est seule pour gérer tous les masters du centre-ville, elle est donc surchargée de travail à cette époque de l'année (avec les soutenances et les inscriptions) et n'a pas pu répondre dans les temps aux demandes urgentes des étudiant.e.s étranger.e.s.

Anthropologie :

- un problème récurrent de chevauchement de cours en L3 Psychologie parcours Anthropologie entre les TD de Travail d'Initiation à la Recherche et les cours d'Anthropologie

Histoire :

- retour à la normale cette année avec la baisse des effectifs en L1
- un important effectif difficile à gérer en L2 - les 3 groupes de TD sont de 50 étudiant.e.s ce qui rend le placement des cours en salle informatique difficile : un 4^e groupe de TD a été créé dans l'urgence pour l'UE6, mais se pose la question de la création d'un 4^e groupe de TD pour toutes les UE du 2nd semestre, ce qui supposerait de trouver des chargé.e.s de cours supplémentaires.

Poursuite des échanges :

- La date de la rentrée est trop tôt avec une reprise des cours le 05/09 et seulement deux jours pour les réunions.

La date de rentrée est déterminée par l'UP en CFVU. Il faut tenir compte du fait que l'année doit être terminée fin juin pour que les résultats soient affichés en juillet et les étudiant.e.s libéré.e.s.

Cependant d'autres universités ont choisi des dates de rentrée plus tardive.

La prochaine séance de la CFVU votera le calendrier pédagogique de l'année 2023-24.

Ce point peut être mis à l'ODJ d'une prochaine commission pour travailler sur un argumentaire à faire remonter à la CFVU pour les prochaines années.

- Les chargé.e.s de cours ayant besoin d'une autorisation de cumul obtiennent cette autorisation tardivement, ce qui retarde la signature du contrat de travail et l'obtention de leur compte SEL.

Le problème peut être contourné pour UPdago puisqu'un.e enseignant.e peut inscrire un.e utilisat.eur.rice extérieur.e et lui accorder le statut d'enseignant.e édit.eur.rice - seul.e.s les enseignant.e.s titulaires peuvent créer des pages.

- Le recrutement des enseignant.e.s pour les enseignements numériques est très difficile. Il serait plus judicieux que ces enseignant.e.s soient recruté.e.s par l'UP sur le modèle des enseignant.e.s de langues et de la Maison Des Langues.

La direction de l'UFR souhaiterait avoir un poste d'enseignant.e numérique même si son service ne permettra pas d'assurer toutes les heures d'enseignement.

-La NOF impose 300h de Pratiques Pédagogiques Diversifiées. Les informations concernant leur rémunération n'ont pas toujours été bien comprises . Les suivis sur plateforme des cours de l'UE6 entraînent une diminution des heures de service de certain.e.s enseignant.e.s. Les chargées des EDT ont retravaillé certains EDT pour réajuster les services, notamment ceux des vacataires. Cela pose des questions sur la rémunération du travail, d'autant plus pour les vacataires qui sont par définition en situation précaire. Il serait intéressant de connaître l'impact des PPD sur les services dans chaque département et de se voir expliquer la méthode de calcul des heures.

Pour les étudiant.e.s, il est très différent de suivre un cours en autonomie ou d'avoir un enseignant.e face à lui.elle. Les étudiant.e.s de L2 et L3 de Géographie se sont plaint des cours sur plateforme.

Il est rappelé que le cadrage de la NOF a été transmis le 24/06/21 et qu'il incluait le calcul des heures de service. Le calcul d'heures pour les suivis sur plateforme se fait par cohorte et non pas par groupe de TD.

La mise en œuvre des PPD sera mise à l'ODJ d'une prochaine séance pour permettre aux départements d'échanger.

FIN DE LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT MASTER

L'Université de Poitiers a reçu 800 demandes de saisines et 29 propositions faites ont été acceptées dont 7 pour SHA, uniquement en Géographie. Il y avait eu 11 saisines en 2021.

La plupart des masters n'ont plus de places disponibles ou ne correspondent pas aux profils des étudiant.e.s demandeu.r.se.s.

La plateforme de candidature en master sur le type de Parcoursup sera présentée au CNESER en octobre pour une mise en œuvre pour la prochaine rentrée. Les dates de campagne seront nationales. Elle débiterait dès le mois de mars. L'objectif est que les étudiant.e.s aient une place pour la rentrée avant l'été.

REGLEMENT DES EXAMENS 2022-23

Les règlements des examens sont consultables sur la page :

<https://sha.univ-poitiers.fr/espace-etudiant/scolarite/examens/>

Lors d'une séance de la commission l'année passée, il avait été annoncé que l'UP allait

modifier un passage sur la 2nde session pour obliger l'étudiant.e qui choisit d'aller en 2nde session à repasser toutes les UE. Suite à la mobilisation des enseignant.e.s de Psychologie, la VP Formation a modifié ce passage et est revenue à l'ancienne version :

Les étudiants souhaitant bénéficier de cette seconde session n'ont pas l'obligation de repasser toutes les UE non acquises. Dans ce cas, ils conservent la moyenne obtenue à l'UE lors de la première session.

Des membres de la commission font remarquer quelques anomalies/interrogations sur le règlement des examens de masters :

§13.2 En master 2

Les étudiants souhaitant bénéficier de cette seconde session ont l'obligation de repasser toutes les UE.

Pour le master 2, les conditions sont différentes que pour les autres années.

§6.2 Pour le redoublement en Master 2

Le redoublement est de plein droit

Pour les étudiants entrés en M1 dans une mention de master avec capacité d'accueil à l'entrée de cycle, et ayant dans le cadre de la poursuite d'étude, intégré le M2 de ladite mention.

C'est une nouveauté, auparavant il fallait l'avis de l'équipe pédagogique.

Le redoublement de plein droit en master 1 n'est pas mentionné dans cette version, alors qu'il l'était dans la version de l'an dernier.

Ces remarques vont être remontées à la VP Formation.

RETOUR SUR L'ÉVALUATION HCRERES

Quelques points de vigilance signalés par les évaluat.eur.rice.s et repris par l'UP :

- La réussite étudiante

Retour sur les dispositifs récents mis en place et amenés à se développer - il manque souvent des outils pour évaluer ces dispositifs dont le « Oui si » - il est donc recommandé de ne pas développer ces dispositifs avant leur évaluation.

L'UP veut pérenniser le dispositif « Oui si ».

A SHA, seul le département de Musicologie étudie sa mise en place en développant la 1^{ère} année de licence sur 2 ans (ce qui est déjà le cas dans les faits), en faisant passer certaines UE en 1^{ère} année et les autres en 2nde année. Ce choix est fait plutôt que celui du tutorat car le tutorat ne s'est pas avéré adapté selon l'expérience du département.

- La diffusion de l'innovation pédagogique

- L'insertion professionnelle

Appel à développer l'apprentissage et les stages.

- Les conseils de perfectionnement

Les évaluat.eur.rice.s s'interrogent sur leur caractère opérationnel et leur adéquation avec les enjeux socio-économiques du territoire. L'UP souhaiterait mettre en place un système de suivi plus efficace. Des mesures sont à venir.

- L'approche par compétences

C'est un futur chantier important. L'UP s'est engagée à ce qu'avant 2028 toutes les formations de licence aient basculé dans cette approche. Cependant la mise en place est très progressive et trop lente selon les expert.e.s de l'HCERES.

L'UP va donc mettre en place un calendrier indicatif dans lequel toutes les composantes vont intégrer leurs mentions et indiquer quand la bascule se fera.

En SHA, le département de Psychologie a avancé sur ce projet pour une mise en œuvre à la rentrée 2024.

Il est proposé d'entamer une réflexion au sein de cette commission dès la prochaine séance et d'y inviter Nicolas Noiret, en charge de ce projet au sein du département de Psychologie. Seules les licences sont concernées. Il ne doit y avoir que du contrôle continu.

OFFRE DE FORMATION 2023-24

Le calendrier est joint en Annexe 2.

Pour rappel, il est possible d'effectuer des modifications/corrections dans Amétys pour l'année 2023-24 de façon graduelle :

- Niveau 1 : Architecture de l'offre de formation. Il s'agit de la déclinaison par niveau de diplôme, des mentions et parcours de la mention.
- Niveau 2 : Maquette de formation. Il s'agit de l'organisation temporelle (année, semestre) et pédagogique (UE, matière, volume d'enseignement et modalité d'enseignement).
- Niveau 3 : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences des maquettes. Il s'agit de l'organisation des examens et du calcul des résultats s'appuyant sur les notes aux examens intégrant des pondérations.

Les droits Amétys vont être ouverts aux porteu.r.se.s de mentions pour pouvoir corriger certaines erreurs, mais dans le respect des cadrages UP, UFR et du volume horaire de chaque mention tel qu'il a été voté l'an dernier.

Les assesseur.e.s proposent que les porteu.r.se.s de mention extraient les maquettes avec les corrections souhaitées pour validation.

Les maquettes corrigées seront soumises au vote du Conseil d'UFR lors de la séance du 15 décembre 2022, puis soumises à la CFVU.

En préparation à la campagne Parcoursup, le département de Psychologie a voté en réunion de département une baisse de sa capacité d'accueil en L1 à 500 étudiant.e.s, soit

deux groupes de TD en moins. Cette décision sera soumise au vote du Conseil d'UFR lors de sa prochaine séance du 6 octobre.

INFORMATIONS PIX

Des informations sont consultables sur le site pix.univ-poitiers.fr et les étudiant.e.s de L3 peuvent regarder une vidéo pour en savoir plus sur la certification sur : <https://support.pix.org/fr/support/solutions/articles/15000039372-la-certification-pix-c-est-quoi->

Les étudiant.e.s de L3 passeront la certification PIX en cette fin d'année. La passation ne sera obligatoire qu'à partir de l'an prochain. Aucun niveau minimum n'est requis. L'UP considère cette année comme une année test et souhaite qu'un maximum d'étudiant.e.s passent la certification.

Pour rappel, les étudiant.e.s doivent passer un test de positionnement chaque année qui déterminera le niveau du test de certification.

Les dates de passation pour cette fin d'année sont arrêtées (du 30 novembre au 9 décembre) et les codes à communiquer aux étudiant.e.s ont été envoyés aux référent.e.s PIX et responsables de départements. Les étudiant.e.s doivent choisir leur créneau. La session de rattrapage ne s'adresse qu'aux étudiant.e.s avec une ABsence Justifiée.

La certification PIX est devenue obligatoire dans l'enseignement secondaire.

Les étudiant.e.s de L1 doivent bien différencier la certification PIX et l'UE6 Numérique. Bien qu'ils.elles aient déjà passé une certification PIX au lycée, cela ne les dispense pas de suivre les cours de numérique de l'UE6, notés, et la certification PIX en L3.

QUESTIONS DIVERSES

- Enseignant.e.s référent.e.s

Une réunion pour faire le bilan du dispositif sera organisée avec F. Lecellier. Les enseignant.e.s référent.e.s sont invité.e.s à faire remonter leurs pratiques et leurs remarques aux assesseur.e.s formation.

Une formation de 2 jours aura lieu la semaine du 3 octobre. Les personnes concernées ont reçu l'information par courriel.

- Permanences AFEV

Les permanences de l'AFEV reprennent à partir de mi-octobre au bâtiment E18 et dans le hall du A4. Le mentorat est également de nouveau mis en place.

Maëlle Hippeau est la nouvelle référente enseignement supérieure.

- Réduction de la consommation d'énergie

L'UP a créé une cellule de crise. Une réunion est à venir (le 21/10) avec la VP Formation pour entamer une réflexion sur les pistes d'économie dans les activités pédagogiques.

L'UP n'a absolument pas l'intention d'avoir recours aux cours en distanciel.

- Référentiel

Le nouveau cadrage oblige à revoir le référentiel. L'équipe de direction présentera la nouvelle version applicable pour l'année 2022-23 pour examen et vote en Conseil d'UFR jeudi 6 octobre.

- Une membre de la commission demande à ce que le mauvais niveau en langue française des étudiant.e.s soit abordé lors d'une prochaine séance pour tenter de trouver une solution collective.

Pour rappel, les étudiant.e.s peuvent se rendre sur la plateforme MOTIVE de l'UP.

Renseignements vont être pris auprès de l'UFR Lettres et Langues sur ce qui y aurait été mis en place.

La prochaine Commission se réunira **vendredi 21 octobre à 14h.**

ANNEXE 1 Comparatif des effectifs entre 2021 et 2022

COMMISSION DE LA FORMATION DU 29 SEPTEMBRE 2022	Nombre total d'étudiants en JUIN 2022 (2021/2022)	Nombre total d'étudiants au 27 SEPTEMBRE 2022 (rentrée 2022/2023)
M1 GAED - GESTT	42	21
M2 GAED - GESTT	30	23
M1 Migrations	35	20
M2 migrations acteurs des migrations	27	FERME
M2 migrations dynamiques migratoires	9	FERME
M2 migrations		31
TOTAL	143	95
M1 psychologie clinique	28	31
M2 psychologie clinique	34	24
M1 psychologie criminologie	18	18
M2 psychologie criminologie	20	16
M1 psychologie ergonomie et psychologie du travail	16	16
M2 psychologie ergonomie et psychologie du travail	19	19
M1 psychologie du comportement	19	15
M2 psychologie du comportement	15	19
M1 psychologie neuropsychologie	16	15
M2 psychologie neuropsychologie	15	19
M1 psychologie éducation	11	FERME
M2 psychologie éducation	11	9
M1 psychologie gérontologie	16	16
M2 psychologie gérontologie	18	19
TOTAL	256	236
M1 anthropologie	PAS OUVERT	8
TOTAL		8
M1 mondes médiévaux	17	21
M2 mondes médiévaux	19	17
TOTAL	36	38
M1 HCP expertise historique	16	10
M2 HCP expertise historique	12	14
M1 HCP histoire de l'art	29	32
M2 HCP histoire de l'art	14	18
M1 HCP mondes antiques	13	19
M2 HCP mondes antiques	16	15
M1 HCP mondes modernes et contemporains	20	14
M2 HCP mondes modernes et contemporains	11	15
TOTAL	131	137
M1 musicologie RPE	12	14
M2 musicologie RPE	13	6
TOTAL	25	20
M1 philosophie	17	10
M2 philosophie médiations	18	8
M2 philosophie histoire de la philosophie politique	15	5
TOTAL	50	23
M1 sociologie	31	16
M2 sociologie	22	26
TOTAL	53	42
M1 ESDoc	18	15
M2 ESDoc	7	21
M1 web éditorial	18	19
M2 web éditorial	20	17
TOTAL	63	72
M1 JMIN ergonomie	6	6
M2 JMIN ergonomie	8	6
M1 JMIN game design	12	12
M2 JMIN game design	14	12
TOTAL	40	36
M1 MEEF parcours Histoire Géographie	17	14
M1 MEEF parcours Education musicale	9	12
M1 MEEF parcours SES	20	13
TOTAL	46	39
TOTAL GENERAL	843	746

COMMISSION DE LA FORMATION DU 29 SEPTEMBRE 2022	Nombre total d'étudiants en JUIN 2022 (2021/2022)	Nombre total d'étudiants au 22 SEPTEMBRE 2021 (rentrée 2021/2022)	Nombre total d'étudiants au 27 SEPTEMBRE 2022 (rentrée 2022/2023)
L1 Géographie et Aménagement, portail avec Histoire	43	44	
L1 Géographie et Aménagement, portail avec Sociologie	40	33	
L1 Géographie			87
L2 Géographie et Aménagement	59	65	46
L3 Géographie et Aménagement	46	45	45
L3 Géographie et Aménagement, parcours Sociologie	0	5	2
L3 Géographie et Aménagement, parcours International	4	1	PAS OUVERT
L3 Géographie et Aménagement, parcours Métiers Enseignement	5	7	5
L3 Géographie et Aménagement, parcours Sciences Politiques	3	11	4
TOTAL	200	211	189
L1 Histoire, portail avec Droit	68	65	
L1 Histoire, portail avec Géographie et Aménagement	97	122	
L1 Histoire, portail avec Histoire de l'Art et Archéologie	77	86	
L1 Histoire			205
L2 Histoire	121	126	153
L3 Histoire	30	23	31
L3 Histoire, parcours Histoire de l'Art et Archéologie	5	10	6
L3 Histoire, parcours Anthropologie	2	3	3
L3 Histoire, parcours International	2	4	PAS OUVERT
L3 Histoire, parcours Métiers de l'Enseignement	22	35	35
L3 Histoire, parcours Presse et Métiers de la Communication	8	19	16
L3 Histoire, parcours Sciences Politiques	32	12	21
TOTAL	464	505	470
L1 Histoire de l'Art et Archéologie	113	133	
L1 Histoire de l'Art et Archéologie, portail avec Histoire	22	25	
L1 Histoire de l'art et archéologie			135
L2 Histoire de l'Art et Archéologie	101	75	73
L3 Archéologie	16	30	21
L3 Histoire de l'Art	27	60	34
TOTAL	279	323	263
L1 Musicologie	73	70	82
L1 Musicologie Pôle Aliénor	10	10	7
L2 Musicologie	47	43	31
L2 Musicologie Pôle Aliénor	9	9	15
L3 Musicologie, parcours Culture et Pratiques Musicales	35	9	13
L3 Musicologie parcours métiers de l'enseignement			11
L3 Musicologie parcours anthropologie			4
L3 Musicologie Pôle Aliénor	10	10	8
TOTAL	174	151	171
L1 Philosophie	56	47	47
L2 Philosophie	25	22	23
L3 Philosophie	11	11	8
L3 Philosophie, parcours Sciences Politiques	0	2	3
L3 Philosophie, parcours Anthropologie	0	6	1
L3 Philosophie, parcours International	0	1	PAS OUVERT
L3 Philosophie, parcours Métiers de l'Enseignement	0	0	1
L3 Philosophie, parcours Presse et Métiers Communication	0	2	5
TOTAL	92	91	88
L1 Philosophie, double mention Philosophie / Droit	26	32	29
L2 Philosophie, double mention Philosophie / Droit	16	10	21
L3 Philosophie, double mention Philosophie / Droit	12	14	14
TOTAL	54	56	64
L1 Psychologie	408	450	720
L1 Psychologie, portail avec Droit	190	194	
L1 Psychologie, portail avec Sciences du Langage	89	0	
L2 Psychologie	538	524	439
L3 Psychologie	280	360	432
L3 Psychologie, parcours Droit	29	35	PAS OUVERT
L3 Psychologie, parcours Travail Social, Santé, Paramédical	55	32	29
L3 Psychologie, parcours Anthropologie	11	12	13
L3 Psychologie, parcours International	12	18	PAS OUVERT
L3 Psychologie, parcours Métiers de l'Enseignement	36	39	30
L3 Psychologie, parcours Sciences du Langage	2	0	PAS OUVERT
TOTAL	1650	1664	1663
L1 Sociologie	240	234	243
L1 Sociologie, portail avec Géographie et Aménagement	18	22	
L2 Sociologie	121	198	136
L3 Sociologie	37	28	33
L3 Sociologie, parcours Géographie et Aménagement	2	2	3
L3 Sociologie, parcours Sciences Politiques	7	4	7
L3 Sociologie, parcours Anthropologie	15	17	13
L3 Sociologie, parcours International	1	1	PAS OUVERT
L3 Sociologie, parcours Métiers de l'Enseignement	31	14	24
L3 Sociologie, parcours Presse et Communication	3	19	11
L3 Sociologie, parcours Travail social, santé et paramédical	10	7	40
TOTAL	485	546	510
LICENCES PROFESSIONNELLES			
Intervention sociale	26	26	25
Agronomie parcours terroirs	4	4	
Agronomie parcours agronomie	6	6	
Agronomie (1 seul parcours)			14
Agronomie Antilles (2 parcours)	18	18	EN COURS
TOTAL	54	54	39
TOTAL GENERAL	3452	3601	3457

ANNEXE 2

